



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des **données 2017 d'Actalians** (Opcas des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs.



TAUX ASSEZ ÉLEVÉ D'ACCÈS À LA FORMATION

Au sein du secteur, plus d'un salarié sur cinq est parti au moins une fois en formation en 2017 dans le cadre du plan.

Cette proportion est supérieure à celle observée pour l'ensemble de l'OMPL.

Une part importante d'entreprises a envoyé au moins un salarié en formation sur le plan.

Par rapport à l'ensemble de l'OMPL, les entreprises du secteur sont plus souvent formatrices.

Le plan de formation est le principal dispositif mobilisé. La professionnalisation est modérément utilisée.

Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles

Entreprises d'architecture

Entreprises d'économistes de la construction

Entreprises d'experts en automobile

Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés

	Architecture	Economistes de la construction	Experts en automobile	Géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	Ompl	
Nombre d'entreprises	7 312	718	501	1 189	9 720	107 157
Effectif (ETP)	28 811	2 239	4 705	9 844	45 599	396 649

Taux d'accès à la formation¹ par branche (%)

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro	Ppro	Plan	Autre	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Architecture	0,3	0,4	16,1	0,6	1,4	1,8	24,1	2,2
Economistes de la construction	1,5	0,1	18,3	0,5	5,3	0,4	20,8	1,4
Experts en automobile	0,1	3,2	29,5	0,6	0,6	19,8	51,7	1,2
Géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	0,3	0,5	33,2	0,5	2,7	2,5	47,9	2,5
Ompl	0,4	0,7	21,0	0,6	1,8	2,7	28,1	2,2
Ompl	1,0	0,5	16,3	0,6	3,3	1,4	18,7	1,6

Cpro : contrat de professionnalisation
Ppro : période de professionnalisation

1. En raison de la disponibilité des données, les effectifs formés en 2017 sont rapportés aux effectifs totaux de 2015.

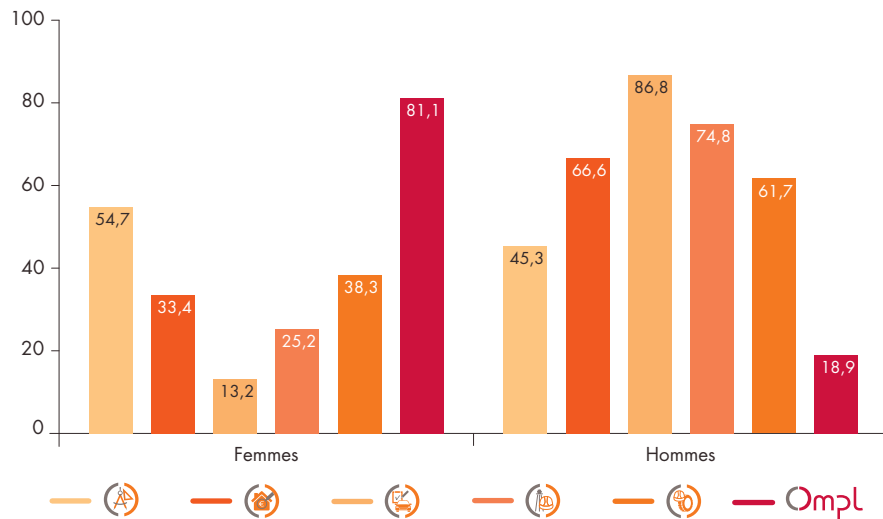


ACCÈS À LA FORMATION INÉGAL SELON LE GENRE

Dans le secteur, 38,3 % des salariés formés sont des femmes.

Cette proportion est moins importante que celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (48,7 %).

Répartition des stagiaires par genre et branche (%)

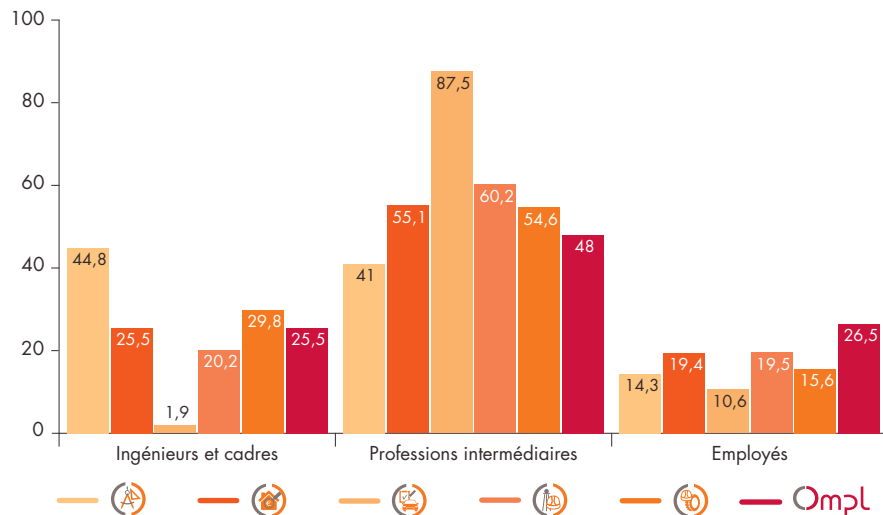


ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les professions intermédiaires sont surreprésentées parmi les stagiaires (54,6 % des formés et 41,1 % des salariés).

En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un moindre accès à la formation professionnelle.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale et branche (%)



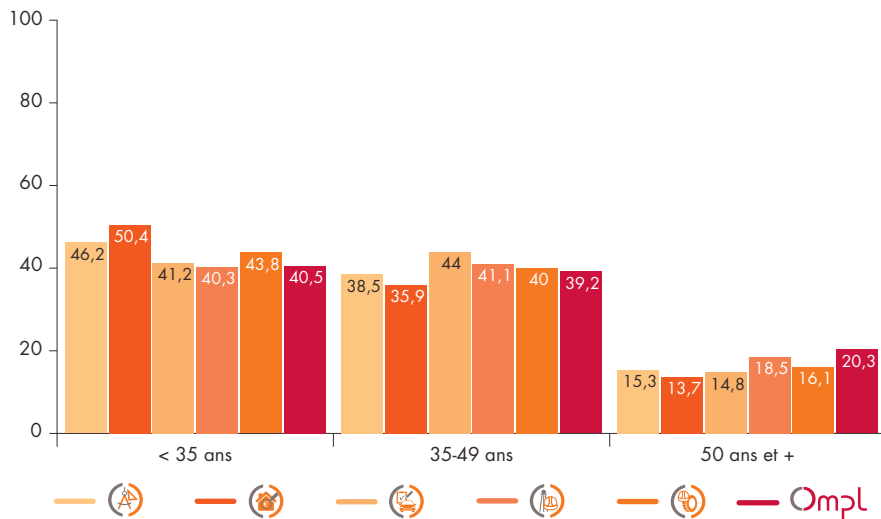


ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement aussi nombreux parmi les stagiaires : 43,8 % des formés contre 43,4 % des salariés.

Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge et branche (%)

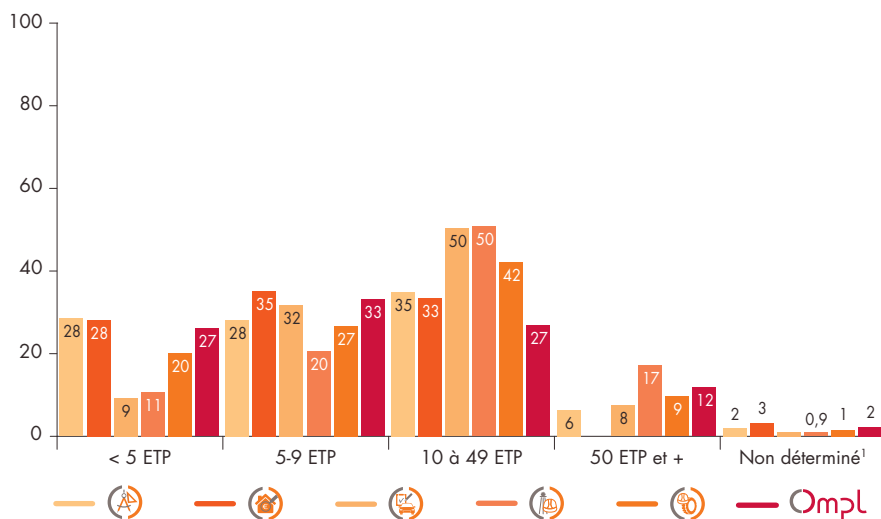


ACCÈS DIFFÉRENT À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 46,8 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 56,4 % des salariés du secteur.

En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 51,7 % des stagiaires contre 43,6 % des salariés.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP et branche (%)



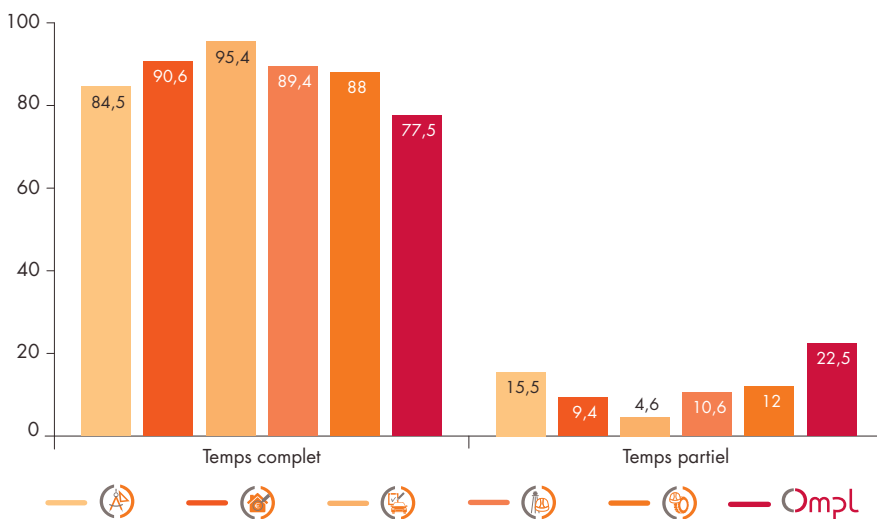
1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.



ACCÈS DIFFÉRENT SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps partiel se forment proportionnellement un peu moins que ceux à temps complet : ils représentent 12,0 % des stagiaires contre 15,6 % des salariés du secteur.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail et branche (%)



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de formation varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Nouvelle-Aquitaine (25,8 %) et minimal pour les Hauts-de-France (16,5 %).

Taux d'accès des salariés à la formation par région (%)

Régions	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Auvergne-Rhône-Alpes	0,4	0,4	25,1	0,6
Bourgogne-Franche-Comté	0,3	0,6	23,4	0,3
Bretagne	0,5	0,8	20,7	0,6
Centre-Val de Loire	0,3	0,5	17,8	0,2
Corse	0,4	0,7	17,9	0,0
Grand Est	0,1	0,7	23,1	0,7
Hauts-de-France	0,2	0,5	16,5	0,2
Île-de-France	0,4	0,7	16,8	0,7
Normandie	0,2	1,0	23,5	0,4
Nouvelle-Aquitaine	0,4	0,8	25,8	0,5
Occitanie	0,3	1,2	22,2	0,5
Pays de la Loire	0,3	0,6	23,8	0,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,4	0,5	21,8	0,6
Ensemble	0,4	0,7	21,0	0,6